

## **RÉSUMÉ DU PROGRAMME** **(FRENCH SUMMARY OF THE PROGRAMME)**

*Ce résumé est fourni pour les besoins de l'émission par GDF SUEZ de Titres d'une valeur nominale inférieure à 50.000 euros. Les souscripteurs de Titres d'une valeur nominale égale ou supérieure à 50.000 euros ne doivent en aucune manière se fonder sur ce résumé et GDF SUEZ n'accepte aucune responsabilité vis-à-vis de ces souscripteurs. Ce résumé doit être lu comme une introduction au présent Prospectus de Base. Toute décision d'investir dans les Titres à émettre dans le cadre du Programme doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus de Base, incluant les documents incorporés par référence. A la suite de la transposition des dispositions de la Directive Prospectus dans chaque État membre de l'Espace Économique Européen (un « État membre de l'EEE »), aucune responsabilité civile ne peut être retenue à l'encontre de GDF SUEZ dans aucun État membre de l'EEE, sur la base de ce seul résumé, y compris sa traduction, sauf si celui-ci s'avère trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres sections du présent Prospectus de Base. Lorsqu'une action en responsabilité fondée sur les informations contenues dans le Prospectus de Base est intentée devant une juridiction d'un État membre de l'Espace Économique Européen (un « État membre de l'EEE »), le plaignant peut, conformément à la législation nationale en vigueur dans l'État membre de l'EEE où l'action est intentée, se voir dans l'obligation de supporter les frais de traduction du présent Prospectus de Base avant le début de toute procédure judiciaire.*

*Les termes et expressions définis dans la section « **Modalités des Titres** » (Terms and Conditions of the Notes) du Prospectus de Base ont la même signification dans le présent résumé.*

### **1 Informations clés relatives aux Titres émis sous le Programme**

<b>Description</b>	Programme d'émission de titres de créance ( <i>Euro Medium Term Note Programme</i> ) pour l'offre de titres en continu (le « <b>Programme</b> »).
<b>Émetteur</b>	GDF SUEZ
<b>Émetteur(s) Substitué(s)</b>	GDF SUEZ peut, à tout moment, transférer l'intégralité de ses droits, obligations et engagements au titre des Titres à une filiale entièrement consolidée de GDF SUEZ. Se reporter à la section « <b>Modalités des Titres – Substitution de tout Émetteur</b> ».
<b>Montant Maximum du Programme</b>	Jusqu'à 15.000.000.000 d'euros (ou la contre-valeur de ce montant dans toute autre devise, calculée à la date d'émission) représentant le montant nominal total des Titres en circulation à tout moment, y compris les Titres d'Electrabel ou d'un Émetteur Substitué.
<b>Arrangeur</b>	Deutsche Bank AG, Paris Branch
<b>Agents Placeurs</b>	Barclays Bank PLC BNP Paribas CALYON Citigroup Global Markets Limited Deutsche Bank AG, London Branch Fortis Bank nv-sa HSBC Bank plc Merrill Lynch International Morgan Stanley & Co. International plc

	Natixis Société Générale The Royal Bank of Scotland plc
<b>Agent Financier et Agent Payeur Principal</b>	Citibank, N.A., London Branch
<b>Agents Payeurs</b>	Citibank International plc, Paris Branch et Deutsche Bank Luxembourg S.A.
<b>Méthode d'Émission</b>	Les Titres seront émis dans le cadre d'émissions syndiquées ou non syndiquées. Les Titres seront émis par souche (chacune une « <b>Souche</b> »), à une même date ou à des dates d'émission différentes et seront soumis pour leurs autres caractéristiques à des modalités identiques (à l'exception du premier paiement d'intérêts), les Titres de chaque Souche étant supposés être fongibles entre eux. Chaque Souche peut être émise par tranche (chacune une « <b>Tranche</b> ») à une même date d'émission ou à des dates d'émission différentes. Les modalités spécifiques de chaque Tranche (qui seront complétées si nécessaire par des modalités supplémentaires et seront identiques aux modalités des autres Tranches de la même Souche, à l'exception de la date d'émission, du prix d'émission, du premier paiement d'intérêts et le montant nominal de la Tranche) figureront dans des Conditions Définitives complétant le présent Prospectus de Base.
<b>Échéances</b>	Sous réserve du respect de toutes les lois, réglementations et directives applicables, toute échéance d'un mois minimum à compter de la date d'émission initiale.
<b>Devises</b>	Sous réserve du respect de toutes les lois, réglementations et directives applicables, les Titres émis par GDF SUEZ peuvent être émis en euro, dollar américain, yen japonais, franc suisse, livre sterling et en toute autre devise qui pourrait être convenue entre GDF SUEZ et les Agents Placeurs concernés.
<b>Valeur(s) nominale(s)</b>	Les Titres seront émis à la(aux) valeur(s) nominale(s) indiquée(s) dans les Conditions Définitives concernée(s), excepté la valeur nominale minimale de chaque Titre émis par GDF SUEZ qui sera de 1.000 euros (ou, si les Titres sont libellés dans une devise autre que l'euro, la contre-valeur de ce montant dans cette devise calculée à la date d'émission) ou tout autre montant supérieur qui serait autorisé ou requis par la banque centrale concernée (ou une autre autorité équivalente) ou par toute loi ou réglementation applicable à la devise choisie.  A moins que les lois et règlements alors en vigueur n'en disposent autrement, les Titres (y compris les Titres libellés en livre sterling) qui ont une maturité inférieure à un an à compter de la date d'émission initiale et pour lesquels l'Émetteur percevra le produit de l'émission au Royaume-Uni ou dont l'émission constitue une contravention aux dispositions de la section 19 du <i>Financial Services and Markets Act</i> de 2000 (« <b>FSMA</b> »), auront une valeur nominale minimum de 100.000 livres sterling (ou la contre-valeur de ce montant dans d'autres devises).
<b>Forme des Titres</b>	Les Titres peuvent être émis soit sous forme de titres dématérialisés (« <b>Titres Dématérialisés</b> »), soit sous forme de titres matérialisés (« <b>Titres Matérialisés</b> »). Les Titres Dématérialisés ne pourront pas être échangés contre des Titres Matérialisés et les Titres Matérialisés ne pourront pas être échangés contre des Titres Dématérialisés.  Les Conditions Définitives concernées indiqueront si les Titres Dématérialisés

émis par GDF SUEZ sont émis au porteur ou au nominatif.

Les Titres Matérialisés seront émis au porteur (« **Titres Matérialisés au Porteur** ») uniquement. Un Certificat Global Temporaire relatif à chaque Tranche de Titres Matérialisés au Porteur sera initialement émis. Les Titres Matérialisés pourront uniquement être émis hors de France et hors des États-Unis d'Amérique. Les Titres Matérialisés ne pourront pas être livrés physiquement en Belgique autrement qu'à un système de compensation, un dépositaire ou toute autre institution similaire pour les besoins de leur immobilisation.

<b>Rang de créance des Titres</b>	Les Titres constitueront des engagements inconditionnels, non subordonnés et (sans préjudice des stipulations de l'Article 4) non assortis de sûretés de GDF SUEZ venant au même rang entre eux et (sous réserve des dispositions impératives du droit) au même rang que tout autre engagement, endettement et garantie présent ou futur non assorti de sûreté et non subordonné, de l'Émetteur concerné.
<b>Maintien de l'emprunt à son rang</b>	Une clause de maintien de l'emprunt à son rang au titre des Titres est prévue par l'Article 4 - se reporter à la section « <b>Modalités des Titres – Maintien de l'Emprunt à son Rang</b> ».
<b>Cas de défaut (y compris défaut croisé)</b>	Des cas de défaut y compris de défaut croisé au titre des Titres sont prévus par l'Article 9 – se reporter à la section « <b>Modalités des Titres – Cas de Défaut</b> ».
<b>Montant de Remboursement</b>	Les Conditions Définitives concernées définiront la base de calcul des montants de remboursement dus.
<b>Option de Remboursement</b>	<p>Les Conditions Définitives préparées à l'occasion de chaque émission de Titres indiqueront si ceux-ci peuvent être remboursés avant la date d'échéance prévue au gré de l'Émetteur concerné (en totalité ou en partie) et/ou des porteurs de Titres et, si tel est le cas, les modalités applicables à ce remboursement.</p> <p>Les Conditions Définitives préparées à l'occasion de chaque émission de Titres qui sont remboursables en deux versements ou plus stipuleront les dates et les montants auxquels ces Titres sont remboursables.</p>
<b>Remboursement Anticipé</b>	Sous réserve de ce qui est prévu dans le paragraphe « <b>Option de Remboursement</b> » ci-dessus, les Titres seront remboursables à l'option de l'Émetteur concerné avant la date d'échéance prévue pour raisons fiscales uniquement. Se reporter à la section « <b>Modalités des Titres – Remboursement, Achat et Options</b> ».
<b>Fiscalité</b>	Les paiements d'intérêts et autres revenus afférents aux Titres effectués par GDF SUEZ seront effectués libres de toute déduction ou retenue pour ou au titre de la retenue à la source prévue par l'article 125 A III du Code général des impôts français, tel que prévu par l'article 131 <i>quater</i> du Code général des impôts français, dans la mesure où les Titres sont émis (ou réputés émis) hors de France. Se reporter à la section « <b>Modalités des Titres – Fiscalité</b> ».
<b>Types de Titres</b>	GDF SUEZ peut émettre des Titres à Taux Fixe, des Titres à Taux Variable, des Titres à Coupon Zéro, des Titres Libellés en Deux Devises et des Titres Indexés ou d'autres Titres tels que prévus par les Conditions Définitives concernées.
<b>Droit applicable</b>	Les Titres et la Garantie sont régis par le droit français.

**Cotation et Admission à la Négociation**

Cotation sur la liste officielle de la Bourse de Luxembourg ou sur toute autre bourse indiquée dans les Conditions Définitives concernées. Une Souche de Titres pourra ne faire l'objet d'aucune cotation.

Admission à la négociation sur le Marché Réglementé de la Bourse de Luxembourg ou sur tout autre marché indiqué dans les Conditions Définitives concernées.

**Offre au Public**

A moins que les Conditions Définitives concernées ne l'indiquent autrement, les Titres ne seront pas offerts au public au Luxembourg et/ou dans tout autre État membre de l'Espace Économique Européen.

**Restrictions de Vente**

L'offre et la vente des Titres ainsi que la distribution des documents d'offre sont soumises à des restrictions dans plusieurs pays. Se reporter à la section « **Plan de Distribution** ». Des restrictions de vente supplémentaires pourront être prévues à l'occasion de l'offre et de la vente d'une Souche particulière et seront indiquées dans les Conditions Définitives concernées.

## 2 Informations clés relatives à l'Émetteur

### (A) Informations clés relatives à l'émetteur

GDF SUEZ (« **GDF SUEZ** » ou l'« **Émetteur** », et avec l'ensemble de ses filiales entièrement consolidées, le « **Groupe** ») est l'un des principaux fournisseurs mondiaux d'énergie<sup>1</sup>, constitué en France sous la forme d'une société anonyme, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro SIREN 542 107 651. Son siège social réel et statutaire est situé au 16-26, rue du Docteur Lancereaux, 75008 Paris, France.

Le Groupe a été récemment constitué à la suite de la fusion par absorption de Suez par Gaz de France. Cette opération s'est inscrite dans un contexte de mutations profondes et accélérées du secteur énergétique en Europe. La fusion des deux sociétés a ainsi permis la création d'un leader mondial de l'énergie doté d'un fort ancrage en France et en Belgique<sup>2</sup>.

### Résumé des activités du Groupe

GDF SUEZ est présent tout au long de la chaîne de valeur énergétique, s'agissant à la fois du gaz naturel et de l'électricité, en amont et en aval :

- achat, production et commercialisation du gaz naturel et de l'électricité ;
- transport, distribution, gestion et développement des principales infrastructures de gaz naturel et d'électricité ; et
- développement et commercialisation des services liés à l'énergie, développement et commercialisation des services liés à l'eau et au traitement des déchets.

Le Groupe développe ses activités (énergie, services de l'énergie et environnement) autour d'un modèle de développement responsable afin de relever de grands défis : répondre aux besoins énergétiques, garantir la sécurité d'approvisionnement, lutter contre les changements climatiques et maximiser l'utilisation des ressources.

---

<sup>1</sup> Source interne à Suez basée sur des données publiées par des concurrents.

<sup>2</sup> Source: Prospectus de Fusion (tel que défini dans la section "Documents incorporés par référence" du présent Prospectus de Base)

GDF SUEZ mise sur la diversité de ses ressources autant que sur une production d'énergie flexible et très performante pour apporter des solutions énergétiques innovantes aux particuliers, aux villes et à l'industrie.

GDF SUEZ est divisé en 5 branches opérationnelles « Énergie » :

- Branche Énergie France ;
- Branche Europe et International ;
- Branche Global Gaz et GLN ;
- Branche Infrastructures ;
- Branche Services ;

ainsi qu'une branche opérationnelle « Environnement ».

## (B) Capital Social

A la suite de la fusion intervenue entre Gaz de France et Suez, effective depuis le 22 juillet 2008, le capital social est, depuis cette date, de 2 191 532 680 euros, représenté par 2 191 532 680 actions de 1 euro de nominal chacune, entièrement libérées.

## (C) Informations clés concernant les données financières sélectionnées de l'Émetteur au 31 décembre 2007

(i) Informations financières sélectionnées de Suez et Gaz de France

**Chiffres clés de Suez pour les exercices clos au 31 décembre 2006 et 2007 :**

<i>En millions d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>1. Chiffre d'affaire</b>	<b>47 475,4</b>	<b>44 289,2</b>
dont réalisé hors de France	35 542,9	33 480,3
<b>2. Résultat</b>		
- brut d'exploitation (RBE)	7 964,7	7 083,3
- opérationnel courant	5 175,4	4 496,5
- net part du Groupe	3 923,5	3 606,3
<b>3. Flux de trésorerie</b>		
Flux issus des activités opérationnelles	6 016,6	5 172,2
dont Marge brute d'autofinancement avant résultat financier et impôt	7 266,6	6 383,5
Flux issus de l'investissement	(4 681,2)	(365,9)
Flux issus du financement	(2 517,5)	(6 938,1)
<b>4. Bilan</b>		
Capitaux propres part du Groupe	22 192,8	19 503,8
Capitaux propres totaux	24 860,9	22 563,8
Total bilan	79 127,2	73 434,6
<b>5. Données par action (en euros)</b>		
- nombre moyen d'actions en circulation <sup>(a)</sup>	1 286 926 215	1 261 287 823
- nombre d'actions à la clôture	1 307 043 522	1 277 444 403
- résultat net par action	3,09	2,86
- dividende distribué	1,36	1,20
<b>6. Effectifs moyens totaux</b>	<b>192 821</b>	<b>186 198</b>
- sociétés en intégration globale	146 350	138 678
- sociétés en intégration proportionnelle	37 592	38 567
- sociétés mises en équivalence	8 879	8 953

<sup>(a)</sup> Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen d'actions en circulation, net d'autocontrôle.  
Dividende 2007 : proposé.

**Principaux chiffres de Gaz de France pour les exercices clos au 31 décembre 2006 et 2007 :**

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>Variation</b>	<b>2005</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>27 427</b>	27 642	-0,8%	22 872
<b>Excédent Brut Opérationnel</b>	<b>5 666</b>	5 149	+10%	4 248
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>3 874</b>	3 608	+7,4%	2 821
<b>Résultat net – part du groupe</b>	<b>2 472</b>	2 298	+7,6%	1 782
<b>Cash flow opérationnel</b>	<b>5 904</b>	5 118	+15,4	4 254
<b>Bénéfice net dilué par action<sup>(1)</sup></b>	<b>2,51</b>	2,34	+7,6%	1,89

**Actif du bilan (principales rubriques)**

<i>En millions d'euros</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Actifs non courants	29 191	27 388	25 405
Stocks en cours	1 790	1 935	1 452
Créances clients et autres	8 816	8 286	8 259
Autres actifs courants	3 170	2 756	2 678
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 211	2 556	2 142
<b>Total actif</b>	<b>46 178</b>	<b>42 921</b>	<b>39 936</b>

**Passif du bilan (principales rubriques)**

<i>En millions d'euros</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006*</b>	<b>31.12.2005</b>
Capitaux propres	18 501	16 663	14 782
Provisions non courantes	7 206	6 892	6 627
Autres passifs non courants	2 932	2 864	2 943
Dettes financières	5 945	6 028	5 112
Dettes fournisseurs	3 696	3 623	3 202
Autres passifs courants	7 898	6 851	7 270
<b>Total passif</b>	<b>46 178</b>	<b>42 921</b>	<b>39 936</b>

\* Retraité suite à la finalisation des travaux d'identification et d'évaluation des actifs acquis et des passifs assumés dans le cadre de l'acquisition en 2006 de la société Maïa Eolis.

(ii) Informations financières pro forma

Les informations financières pro forma reflètent le rapprochement de Gaz de France et de Suez selon la méthode comptable de l'acquisition. Le bilan pro forma au 31 décembre 2007 est présenté comme si la fusion entre Gaz de France et Suez était intervenue le 31 décembre 2007. Le compte de résultat pro forma pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 est établi comme si la fusion était intervenue le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Les informations financières pro forma combinées sont présentées à titre d'illustration et ne constituent donc pas nécessairement une indication du résultat d'exploitation ou de la situation financière du groupe combiné qui auraient été obtenus si la fusion était intervenue respectivement le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et le 31 décembre 2007. Elles ne sont pas non plus représentatives du résultat d'exploitation ou de la situation financière future du groupe combiné. Les hypothèses retenues pour la préparation des informations financières pro forma combinées sélectionnées non auditées sont décrites au paragraphe « **Informations Financières Pro Forma Non Auditées** » incorporées par référence dans le présent Prospectus de Base.

Les informations financières pro forma ont été préparées à partir des états financiers consolidés de Suez et de Gaz de France au 31 décembre 2007, en conformité avec les normes IFRS.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES PRO FORMA COMBINÉES SÉLECTIONNÉES NON AUDITÉES

(en millions d'euros)	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2007
<b>Informations du compte de résultat</b>	
CHIFFRE D'AFFAIRES.....	74 252
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES.....	8 532
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE.....	5 566
RÉSULTAT PAR ACTION DE BASE, CALCULÉ SUR LE RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE (EN EUROS).....	2,56
RÉSULTAT PAR ACTION DILUÉE, CALCULÉ SUR LE RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE (EN EUROS).....	2,53
<b>Informations du bilan</b>	
CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE.....	61 365
TOTAL DE L'ACTIF.....	153 818

## TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES CAPITAUX PROPRES ET DE L'ENDETTEMENT DE SUEZ ET DE GAZ DE FRANCE AU 31 MARS 2008

En millions d'euros	Gaz de France	Suez
Total de la dette financière courante.....	1 296	7 458
Total de la dette financière non courante.....	4 293	13 956
Capitaux propres part du groupe hors résultat de la période.....	17 331	21 557
<b>Analyse de l'endettement financier net</b>		
Liquidités.....	3 936	7 653
Créances financières à court terme.....	131	493
Dettes financières courantes à court terme.....	1 296	7 458
Endettement financier net à court terme.....	(2 771)	(688)
Endettement financier net à moyen et long terme.....	4 293	13 956
Endettement financier net hors effet des instruments financiers de couverture de la dette.....	1 521	13 268
Endettement financier net y compris effet des instruments financiers de couverture de la dette.....	1 489	12 640

### 3 Facteurs de Risque

#### (A) Facteurs de risques liés à l'Émetteur

Les investisseurs potentiels doivent considérer, entre autres, les facteurs de risque décrits au paragraphe « **Facteurs de Risques** » du Prospectus de Base, qui contient les facteurs de risques suivants relatifs à GDF SUEZ, son exploitation et son activité et qui sont inhérents à tout investissement dans les Titres émis dans le cadre du Programme :

- Risques relatifs aux secteurs d'activités du Groupe ;
- Risques juridiques et réglementaires ;

- Risques liés au développement du Groupe ;
- Risques liés à l'adaptation aux nouvelles caractéristiques du marché de l'énergie ;
- Risques industriels ;
- Risques liés à la maîtrise de l'information ;
- Risques liés aux ressources humaines ;
- Risques liés à l'environnement, la santé, l'hygiène et la sécurité.

Chacun de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif significatif sur GDF SUEZ, sa stratégie, son exploitation, ses actifs, ses perspectives, sa situation financière, son résultat ou le prix de ses actions.

Se reporter au paragraphe « **Facteurs de Risques** » du Prospectus de Base pour de plus amples informations.

#### **(B) Facteurs de risques liés aux Titres**

Certains facteurs pourraient affecter la capacité de GDF SUEZ à remplir ses obligations vis-à-vis des porteurs de Titres émis dans le cadre du Programme, notamment :

- Risques généraux relatifs aux Titres (ex : revue indépendante et conseil, conflits d'intérêt potentiels, légalité de la souscription, fiscalité, risques de liquidité et risque de change) ;
- Risques relatifs à la structure d'une émission particulière de Titres (ex : option de remboursement, Titres à taux fixe, Titres à taux flottant, Titres indexés).

Se reporter au paragraphe « **Facteurs de Risques** » du Prospectus de Base pour de plus amples informations.